

TREBAN



**BULLETIN
MUNICIPAL
2026**

LE MOT DU MAIRE

**Trebanaises, Trebanais,
Chers concitoyens,**

À l'aube de cette nouvelle année 2026, permettez-moi, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, de vous présenter nos voeux les plus sincères de santé, de bonheur, de prospérité et de vous exprimer toute ma gratitude pour la confiance que vous me témoignez.



Horaires ouverture mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h-12h et 14h-16h30

04 70 42 31 82
mairietreban@gmail.com

L'année 2025, qui s'achève, aura été marquée par la réalisation de nombreuses actions concrètes, visant à embellir et à améliorer notre cadre de vie commun. Vous en découvrirez les détails au fil de ce bulletin. La gestion financière de notre commune reste, plus que jamais, guidée par la rigueur et la prudence. Nous nous attachons à optimiser chaque dépense, tout en préservant la qualité des services publics de proximité qui vous sont essentiels. Malgré la diminution des subventions de l'État, du département et de la région, nous parvenons à faire avancer des projets structurants, sans jamais mettre en péril l'équilibre budgétaire de notre collectivité. Rappelons-le : les communes constituent le premier investisseur public de notre pays. Puissent les instances qui nous gouvernent mesurer l'importance de soutenir les initiatives des petites communes rurales, garantes de la vitalité de nos territoires.

L'année écoulée a également été rythmée par de nombreuses manifestations, qui ont connu un succès remarquable. Ces moments de convivialité et de partage doivent beaucoup à l'engagement sans faille de nos associations, qui animent et font rayonner Treban au quotidien.

Ensemble, nous oeuvrons pour construire une commune où il fait bon vivre, où chacun, grâce à la présence de commerces, d'une école, d'une garderie périscolaire, d'un accueil de la petite enfance, d'un bureau de poste, trouve sa place et s'épanouit. Notre ambition est de répondre aux besoins actuels de nos habitants, tout en anticipant ceux des générations futures. Votre participation, vos retours et votre enthousiasme sont des atouts précieux pour faire de Treban un lieu toujours plus accueillant, solidaire et dynamique, où il fait bon vivre à tout âge.

Enfin, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à toutes les forces vives de notre commune : élus, agents techniques et administratifs, bénévoles, associations et entreprises locales, dont l'action collective fait la richesse et l'attractivité de Treban.

Très belle année à toutes et à tous.

Votre Maire, Yann JUTIER.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Toutes les Françaises et tous les Français âgés de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie..

Le recensement est obligatoire et doit avoir lieu entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant cette date (exemple : né en janvier... jusqu'à fin avril). Si cela n'est pas fait, il est possible de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans. Toute personne qui acquiert la nationalité française avant ses 25 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile. Le recensement citoyen

est OBLIGATOIRE car il permet d'être convoqué à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté). L'attestation de participation à la JDC est OBLIGATOIRE pour passer tout diplôme, concours ou examen soumis au contrôle de l'Etat (exemples : baccalauréat ou permis de conduire)

Pour effectuer son recensement : En Mairie
Les pièces justificatives à fournir sont : -

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Livret de famille
- Justificatif de domicile



**L'attestation de recensement est UNIQUE,
aucun duplicata ne peut-être délivré par la
Mairie.**

Etre recensé dans les temps permet l'inscription d'office sur les listes électorales.

Le service national n'est pas supprimé il n'est que suspendu. Afin que les fichiers des armées soient à jour, au cas où, un jour, il y ait besoin d'appeler les Français sous les drapeaux, le jeune doit mettre à jour sa situation jusqu'à ses 25ans : changement d'adresse, diplôme, entrée dans la vie active, mariage, enfants...



TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal a voté de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

Taxe foncière bâtie : 34.76%

Taxe foncière non Bâtie: 30.67%

Taxe d'habitation : 23.82%

Tarif de la redevance assainissement

Pour 2025 le montant abonnement : 75€ HT

Le tarif du M3 sera de 1.15€ HT

La redevance assainissement est versée par chaque foyer raccordé ou raccordable au réseau.

BUDGET

Fonctionnement Budget 2024

Investissement Budget 2024



Recettes section de fonctionnement

Désignation	montant
Report excédent	552 221,23 €
Produits des services	13 387,32 €
Impôts & taxes	335 796,00 €
Dotations	110 549,49 €
Autre produits	29 207,27 €
Atténuation de charges	5 379,11 €
Total recettes	1 046 540,42 €



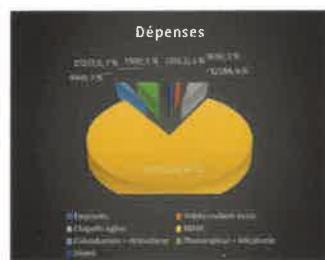
Dépenses section fonctionnement

désignation	montant
Charges générales	146 825,99 €
Charges du personnel	164 622,56 €
Atténuation de produits	15 565 €
Autres charges	37 943,24 €
Total dépenses	364 957,39 €



Recette d'Investissement

désignation	montant
Excédent reporté	20 283,00 €
Dotations & réserves	34 175,45 €
Subventions	12 757,95 €
total recettes	67 216,83 €



Dépenses section investissement

désignation	montant
Emprunts	2 351,10 €
Volets roulants école	3 696,00 €
Châssie église	12 384 €
MAM	181 736,33 €
Columbarium + débardeur	4 968,00 €
Photocopieur + téléphone	15 322,80 €
Divers	1 500,00 €
Total	222 006,03 €

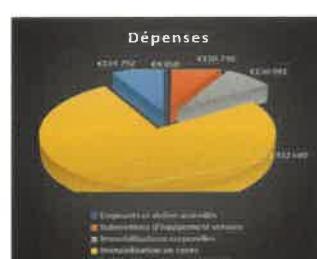
Fonctionnement Budget 2025

Investissement Budget 2025



Budget 2025 recettes

désignation	montant
Excédent reporté	617 511,92 €
produits des services	10 000,00 €
imôts & taxes	338 016,00 €
dotations	91 852,00 €
Autres produits	18 000,00 €
Total	1 075 379,92 €



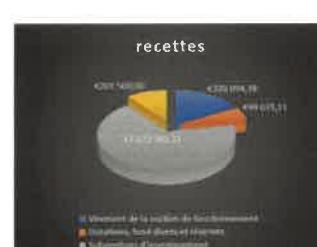
Dépenses d'investissement

désignation	montant
Emprunts et dettes assimilées	4 849,89 €
Subventions d'équipement versées	150 746,00 €
Immobilisations corporelles	150 981,32 €
Immobilisation en cours	1 432 680,00 €
Déficit d'investissement reporté	154 792,00 €
Total	1 894 049,21 €



budget 2025 dépenses

désignation	montant
Virement investissement	320 094,78 €
charges générales	428 838,14 €
charges de personnels	230 000,00 €
Atténuation de produits	16 174,00 €
Autres charges	80 273,00 €
total	1 075 379,92 €



Recette d'investissement

désignation	montant
Virement de la section de fonctionnement	320 094,78 €
Dotations, fond divers et réserves	99 071,11 €
Subventions d'investissement	1 273 383,32 €
Emprunts et dettes assimilées	201 500 €
Total	1 075 379,92 €



TRAVAUX RÉALISÉS

- Porte ancien salon de coiffure + rampe métallique (subvention de la solidarité 50 %) effectuées par les entreprises Mercier 8421 € HT maçonnerie Bordes 2260€ HT
- Crédit mur de la MAM route de Saint Pourçain
 - Route de Grenail 37 710 € HT
 - Route de Lours 490 € HT
- Vérification des cloches effectuée début décembre
- Panneau LED : Le département a proposé à sa charge, l'installation d'un panneau LED d'informations communales et départementales. Il est positionné sur la place de l'église pour permettre le raccordement à l'installation électrique.

Le raccordement au réseau EDF à la charge de la commune est de 1709€ HT

- Eclairage du terrain de pétanque 1779 € HT
- Remplacement poteaux incendie défectueux :
 - Champbouchon 328 €HT
 - Les Eaux 1733 € HT
- Pose de quatre panneaux voies sans issues :
 - Impasse des Chazeaux
 - Impasse de forêt
 - Chemin de forêt
 - Impasse de Fleury
- Pose d'un panneau Stop au lotissement (route des montées)

ACHATS MATÉRIELS

- Plaque vibrante : 1235€ HT
- Bineuse 2313 € HT
- Double écran pour le secrétariat 380 €HT
- Pupitre 209 € TTC
- Changement batteries du radar pédagogique route de Cressanges 330€HT
- Remplacement du radar pédagogique route de Châtel 1523 € HT



Travaux prévus en 2026

- Chemin de Champcourt - Les zéros
- Antenne relais Bouygues
- Rénovation logement 6 rue de Saint Pourçain

ETAT CIVIL

Reconnaissances-Naissances

Monsieur HUGARD Erwan et Madame BROUS-SARD Elodie, Marie ont accueillis une petite Iris née le 3 Janvier 2025.

Monsieur PETIT Jordan et Madame GARCON Laurie, Laurence ont accueillis un petit Martin né le 08 Avril 2025.

Tarifs concession cimetière

125€ : 2 places pour 50 ans

75€ : 4 places pour 30 ans

250€ : 4 places pour 50 ans

150 € : 4 places pour 30 ans

Cases columbarium

350 € : pour 30 ans

500 € : pour 50 ans

Décès

Monsieur GIRODON Henri

- 21/01/2025 à 94 ans

Madame GUILLAUMIN Nicole

- 22/01/2025 à 86 ans

Monsieur JACQUES Pascal

- 5/04/2025 à 51 ans

Madame ALLEGRE Danielle

- 9/05/2025 à 78 ans

Monsieur MASSERET René

- 25/05/2025 à 92 ans

Monsieur AURAMBOUT Bernard

- 22/09/2025 à 79 ans

Monsieur LEFEVRE Dominique

- 1/12/2025 à 65 ans

Madame FERNAND Arlette

- 14/08/2025 à 93 ans née à Treban

Madame BURLAUD Simone née GUICHON à 95

ans née à Treban

Un grand merci à Gilles et Florian pour l'entretien du cimetière qui toute l'année est très propre !



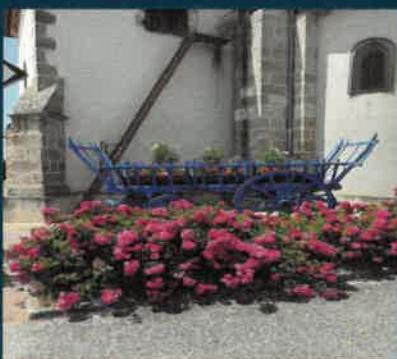
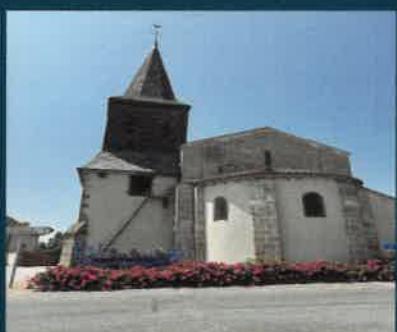
EMPLOIS



Le CDD de MASSELON Florine n'a pas été renouvelé à son terme. Madame CHAUBIRON Solène assure les fonctions au secrétariat et à la garderie. Madame DUJON Annie vient assister en cas de besoin.

Emplois été

Nathan PERRAU et James LE-FEVRE ont participé aux entretiens des espaces verts pendant les congés d'été des employés communaux.



SCOLARITÉ

Le mot de la maitresse

Cette année, la rentrée s'est faite en petit comité ; seulement 16 élèves (8 cm1 et 8 cm2) contre 27 l'an dernier. Revenons sur l'année qui s'est écoulée pendant laquelle nous avons participé à des projets et fait des sorties scolaires diverses. Comme chaque année, nous avons participé au projet des Incorruptibles qui s'articule autour de la lecture de romans jeunesse. Les élèves ont aimé partager ces lectures pour le plaisir et voir leur roman préféré gagner (vote national au mois de mai).

Côté artistique, nous nous sommes rendus au Festival Jean Carmet à Moulins où nous avons vu Sauvages, une fable écologiste de Claude Barras ; qui a beaucoup plu aux élèves. Nous avons également été à Cressanges pour le Festival Jazz dans le Bocage écouter Zakouska dans un spectacle intitulé A la poursuite du crin. Encore un spectacle de qualité !

Nous avons également poursuivi le projet, autour des migrations du sud est asiatique, qui nous avait mené à Paris, il y a deux ans par une visite de Noyant. D'une part, nous avons visité le musée de la Mine (ce qui nous a permis de faire le lien avec la Révolution Industrielle) et d'autre part,

nous avons eu la possibilité de profiter d'une visite commentée de l'exposition temporaire du Palais de la Porte Dorée à Paris. Nous avons bien sûr profité de notre passage à Noyant pour nous rendre à la Pagode et profiter de son magnifique jardin.

Notre sortie de fin d'année fut une journée d'éducation à la nature, proposée par la Fédération des Chasseurs de l'Allier, sur leur site près de Toulon sur Allier. Au cours de la journée, les élèves ont profité de plusieurs ateliers sur différentes thématiques comme les empreintes des animaux, les arbres et la forêt, l'importance des haies, la cistude... Nous espérons pouvoir à nouveau participer cette année tant cette journée nous a plu.

La fin d'année scolaire approchant, tous les élèves ont pu profiter d'une journée découverte dans les collèges de secteur, à savoir Blaise de Vigenère à St Pourçain et Charlotte Delbo à Tronget. Après la traditionnelle remise des calculatrices, le 4 juillet, jour des vacances, les élèves de CM2 ont pu partir en vacances prêt pour leur rentrée au collège.



Au 1er Janvier 2025 jusqu'à vacances d'été, les repas étaient servis par l'auberge de Meillard.

Une association s'est créée avec la commune de Meillard (les petits gourmands) qui encaisse les règlements des repas.

Depuis la rentrée de Septembre l'auberge de Meillard est fermée, actuellement la livraison des repas est assurée par la société SOGIREST de Montluçon. Elle se fait tous les jours avant 10h00.

Les repas sont servis par Madame FAMIN Martine.

Nos hébergements

Gîte BARATHON

Adresse : 264 impasse du Moulin des Brandois
Mail : barathon.didier@orange.fr
Téléphone : 06.41.82.26.62

Gîte la saboterie

Adresse : 16 Rue de Tronget
Mail : contact@giteslasaboterie.com
Téléphone : 06.62.24.12.30

Chambre d'hôte la Bruyère

Adresse : 1370 route de Tronget
Mail : labruyere03@gmail.com
Téléphone : 06.64.46.46.25

Gîte LOXTON

Adresse : 1970 Route de Tronget
Mail : lechampbouchon@gmail.com
Téléphone : 07.51.60.05.65

Nos entreprises

Epicerie de Treban Fermé le lundi, mercredi après-midi et samedi après-midi :

8h30-12h30 et 16h00-19h00 dimanche 8h30-12h00

Téléphone : 04.70.43.22.48

Auberge du Bocage Téléphone : 04.15.45.90.44

La chèvrerie (TROVA Sarah et BOICHARD Thomas) Téléphone : 06.78.41.25.20 ou 06.64.71.79.86

SAS Blanchet (David BLANCHET) Téléphone : 06.29.44.25.95

Coiffeuse domicile (Claire FONGARNAND)
Téléphone : 06.63.32.29.34

L'allié des jardins (Caroline GUILLAUMIN)

Téléphone : 04.70.42.39.65

Mc Rénovation (Justin CHEVRIER et Raphaël MORAND) 84 Route de saint Pourçain
Téléphone : 06.45.29.00.86 ou 07.71.35.10.44

A TABLE (Florian MARTINET) Tous les mercredis sur la place de l'église à partir de 17h30 jusqu'à 21h00

Téléphone : 07.81.31.11.72

Minoterie ROCHE : Moulin des Joncs
Téléphone : 04.70.42.36.91



VIE ASSOCIATIVE

Le comité des fêtes de Treban a repris son activité depuis déjà 3 ans.

Le bureau se compose de 6 personnes et d'une vingtaine d'adhérents.

Cette année, nous avons organisé 3 manifestations et accueilli 2 concerts dans l'église de Treban.

Dimanche 30 mars 2025

En partenariat avec le club de l'amitié, le Comité des Fêtes a organisé la venue de la chorale de l'Ambène de la Plaine pour un concert à l'église de Treban.

Environ 80 personnes ont fait le déplacement pour profiter de ce beau spectacle offert par les 40 choristes. Nous avons clôturé ce beau moment par des échanges avec les choristes autour d'un apéro dinatoire.



Dimanche 20 avril 2025

Le comité des fêtes a organisé la journée de Pâques en 3 temps.

Le matin, 3 parcours de randonnée de 5, 10 et 15 km étaient proposés. Pour le parcours de 5 km, nous avons proposé cette année, une chasse aux trésors avec énigme pour les enfants avec des cadeaux à l'arrivée. 120 marcheurs ont parcouru les rues et chemins de Treban.

Le midi, nous avons servi 100 repas pour réchauffer nos convives.



Dès 15h, malgré la pluie, plus de 50 enfants accompagnés de leurs familles sont venus profiter des ateliers de maquillage, de décoration d'œufs, de la structure gonflable, des promenades en poneys et la traditionnelle chasse aux œufs.

Abrités par les barnums, cette journée s'est poursuivie jusqu'en fin d'après-midi par une ambiance chaleureuse.

Samedi 14 juin 2025

Soirée dansante avec une paëlla géante et le DJ Bixente. Cette année, il a fallu changer de lieu car des orages violents étaient annoncés.

Nous nous sommes donc repliés à la salle des fêtes et dans la cour de celle-ci avec des barnums pour ceux qui voulaient profiter de l'extérieur pour boire l'apéro et/ou manger tant que le temps le permettait.

Malgré ces contre-temps, 120 personnes ont répondu présentes et, la musique réchauffant les coeurs, l'ambiance explosive nous a emmené jusqu'au petit matin.



Dimanche 6 juillet 2025

Classique bocage a proposé à 3 associations de recevoir un duo de musiciens à l'église de Treban.

Le club de l'amitié, l'entre-deux et le comité des fêtes se sont unis pour pouvoir offrir à Treban ce concert « cross-over » : Quand la musique

classique rencontre le rock, les musiques traditionnelles et le tango en duo alto violoncelle.

Ce concert a réuni environ 60 personnes.

A l'issu de celui-ci, un apéro amélioré a été offert par la municipalité et les 3 associations.



Samedi 8 novembre 2025

Soirée choucroute à la salle des fêtes.

Cette année, nous avons proposé un karaoké animé par Lionel et un DJ Big Micke.

Les réservations étaient à leur maximum, nous avons rapidement affiché COMPLET car la salle ne peut accueillir que 100 personnes. Nous avons servis 150 repas avec les plats à empor-

ter. La soirée a été un vif succès, une ambiance au top. Toutes les personnes présentes, générations confondues ont beaucoup apprécié ce Karaoké, soit en poussant la chansonnette, en dansant ou en écoutant et accompagnant les personnes ayant pris le micro.



Belle réussite pour l'Entre Deux

Le bar associatif a organisé le samedi 20 septembre la huitième soirée concert. La soirée avait mal débuté avec un gros orage à 19h qui a malheureusement retardé et freiné les gens. Comme tous les ans notre site est couvert de barnums ce qui nous a sauvé. Malgré l'orage le public a répondu présent avec environ 200 personnes pour écouter les deux groupes Bourbon Dudes et les Locataires 2.0. La soirée s'est terminée avec le DJ Teak et Thak. L'Entre Deux s'est occupée de la partie boissons au tarif du bar associatif. L'Auberge du Bocage a assuré la partie restauration avec des lasagnes et Sylvie a quant à elle préparé des crêpes. La bière était fournie par la brasserie Ch'Hop'Ti de Cressanges, les vins par la cave Nebout de Saint-Pourcain-Sur-Sioule et le reste des boissons par Raphaëlle de l'épicerie de Treban. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont investis pour organiser au mieux cette soirée concert. Merci aussi à la municipalité et surtout merci à vous de faire vivre notre association et de nous permettre de faire de belles soirées.

L'Entre Deux a programmé une soirée concert qui se tiendra le samedi 19 septembre 2026. Tout le monde sera le bienvenu. Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs voeux à tous. De la part de l'ensemble des bénévoles, prenez soin de vous et à l'année prochaine.



Cath. Legrand

Association Etang Du Chapitre

L'association vient de vivre sa **onzième année**.

Pour l'année 2025, nous comptons neuf cartes à l'année et sept cartes de membres.

Concernant l'entretien du site, nous remercions la commune de Treban qui a assuré le broyage des talus, ce qui nous a facilité l'entretien courant.

Un gros entretien a eu lieu le **dimanche 22 novembre**. Nous avons coupé quelques jeunes arbres autour de l'étang et nous avons également débroussaillé les endroits qui ne sont pas entretenus au cours de l'année.

Cette année, nous avons décidé de ne pas vider l'étang. Nous

espérons que les poissons présents se reproduisent, notamment la friture.

En principe, nous vidangerons l'étang à **l'automne 2026**.

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 14 décembre 2025. Les membres de l'année 2025 ont l'intention de reprendre une carte. D'autres adhésions sont espérées.

Nous remercions toutes les personnes qui s'investissent dans l'association ainsi que nos fidèles pêcheurs, tout comme la municipalité.

L'association vous souhaite une très bonne année 2026.

UNRPA

Comme les autres années, tous les premiers lundis de chaque mois, nous nous réunissons l'après-midi qui est consacrée aux jeux de société, belote, pétanque, etc. et un petit goûter est servi (pâtisseries faites maison).

Nos réunions mensuelles sont régulièrement fréquentées car notre devise est l'échange, le partage, le dialogue et l'écoute.

Toute personne intéressée par notre association peut venir nous rejoindre le premier lundi de chaque mois à 14 h l'hiver et à 14h30 l'été. Nous nous retrouvons à la salle des associations gracieusement mise à notre disposition.

Nous accueillons des adhérents des communes avoisinantes (Meillard, Cressanges, Le Theil, Laféline, etc.).

Le CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) est chargé, dans le département, de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques liées à l'autonomie et la citoyenneté des personnes âgées, et des personnes en situation de handicap. (Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à notre président qui siège en tant que représentant de l'UNRPA).



L'année s'est déroulée de la façon suivante :
Le 30 novembre, nous avons participé, comme tous les ans au Téléthon.

Le 18 décembre, nous nous sommes rendus à l'Auberge du Bocage ; pour notre repas de fin d'année.

Notre assemblée générale a eu lieu

le 11 février 2025, en présence d'une nombreuse assistance, à la salle polyvalente au cours de laquelle un bilan de l'année passée est fait, et des propositions d'activités pour l'année suivante sont discutées.

Dans son introduction, le président Claude Beaune a souligné la présence de Monsieur le Maire Yann JUTIER et l'en a remercié.

Plusieurs concours de belote ont été organisés par notre section :

Le 29 novembre 2024 : 46 équipes ont disputé la victoire, à Cressanges, récompensées par une belle caisse découverte (porc, bœuf et volaille) pour les premiers.

Le 12 avril : Retour aux sources. Cela faisait plusieurs années qu'il n'y avait plus de concours de belote dans notre salle. Et c'est 36 équipes qui ont participé, avec de très beaux lots pour récompenser tout le monde.

Le 10 juin, nous avons assisté au tirage de la tombola, spéciale 80 ans de l'UNRPA, suivi d'une petite collation fort sympathique.

Le 13 juin, nous avons fêté les 80 ans de la naissance de l'UNRPA à Bourbon l'Archambault. Une très belle journée, sous le soleil, festive et éducative qui a rassemblé plus de 800 personnes,

en présence du petit fils d'Ambroise CROIZAT (ministre fondateur de la Sécurité Sociale) Pierre Caillaud-Croizat, du député Yannick Monnet, du maire de Bourbon Ludovic Chaput, du président national Roger Perret et de plusieurs présidents départementaux voisins (42-07-01-69-etc...)

Le 16 septembre, avec nos amis de Tronget, petit voyage à DIGOIN, en minibus, où nous avons pu visiter le Musée de la céramique situé dans une bâtisse du milieu du XVIII siècle, où nous avons pu voir de nombreuses pièces de céramique datant de l'époque gallo-romaine à nos jours. Nous nous sommes rendus ensuite à LUNEAU pour déguster, entre autres, des cuisses de grenouilles. L'après-midi s'est terminée par la visite de L'OBSERVALOIRE afin de découvrir le monde de la Loire et ses canaux.



Nos remerciements vont à tous nos partenaires :
-La municipalité de Treban pour sa subvention annuelle et le prêt des salles pour nos activités
-La municipalité de Cressanges pour le prêt de la salle socio-culturel pour notre concours de belote
-Les commerçants partenaires de notre association
-Les adhérents pour la confection des pâtisseries et autres plats délicieux
-Les adhérents bénévoles pour la mise en place du matériel lors de nos manifestations

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et que 2026 vous apporte SERENITÉ, JOIE, FRATERNITÉ, LIBERTÉ et SANTÉ



Amicale Laïque Pétanque de Treban

L'effectif du club s'organise autour de 26 licenciés, l'ensemble de ces licenciés s'articulant autour de deux équipes vétérans, une équipe OPEN et une équipe féminine.

Au cours de cette nouvelle saison, le club a souhaité organiser trois compétitions :

- Le **1er mai**, concours en triplette mixte avec 45 équipes inscrites,
- Le **09 juin**, concours en doublette avec 53 équipes inscrites,
- Le **13 septembre**, concours en doublette mixte avec 37 équipes inscrites.

Nous avons participé au championnat des clubs avec deux équipes vétérans ayant pour capitaine, Jean Luc PAUL pour l'équipe A et Patricia LESPARRE pour l'équipe B, une équipe OPEN ayant pour capitaine Jérémy PETIT et une équipe féminine ayant pour capitaine Yvette BERNA.

Le club était également présent à différentes manifestations notamment :

• **Challenge inter société** qui cette année était organisé par notre club de TREBAN, qui a vu 30 doublettes s'affronter dans un bon esprit, le challenge étant remporté cette année par le club de DEUX CHAISES, le trophée a été remis par Yann JUTIER, maire de Treban. Cette belle journée s'est terminée autour d'un bon repas dans un très bonne ambiance

• Cette année deux équipes ont participé le 26 octobre au **semi-marathon triplette féminine en faveur d'octobre rose** organisée par la commission féminine du comité de la fédération de l'Allier, les bénéfices de cette manifestation étant entièrement reversés à une Association pour la recherche contre le cancer du sein.

Félicitations aux licenciés et aux responsables des équipes pour leurs participations

Conformément à ses statuts, le club a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le **31 octobre 2025** qui a permis de retracer les évènements de la saison écoulée devant une forte représentation de ses adhérents.

Cependant, la pérennité du club reste dépendante du nombre de ses adhérents ainsi il est décidé de lancer une action pour attirer d'autres membres désireux de s'adonner aux joies de la pétanque.

Le club était présent au congrès du Comité Départemental de Pétanque d'Allier le **15 novembre 2025** à DOMERAT, représenté par son Président

Les résultats de la saison restent mitigés pour les deux équipes vétérans et l'équipe OPEN, on notera tout de même que l'équipe féminine engagée dans la coupe prestige organisée par le club de Bellerive sur Allier s'est inclinée en quart de finale face au club de MONTMARAULT.

Le club a également participé à diverses compétitions au titre des championnats départementaux.



et son Secrétaire.

Le bureau remercie très sincèrement ses membres licenciés et bénévoles, les sponsors, les commerçants mais aussi la municipalité et leurs agents sans qui le club ne pourrait fonctionner.

L'AMICALE LAIQUE PETANQUE DE TREBAN VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2026.

Club De L'Amitié

Le mot du club :

En 2025 nous accueillons de nouveaux adhérents, nous voilà maintenant **45**.

Des animations variées sont proposées ou chacun peut participer suivant ses préférences. Le mois de janvier commence avec l'assemblée générale, ou un maximum d'adhérents viennent écouter les comptes-rendus des activités organisées pour l'année.

Le **16 mars** un car nous a emmené pour une belle journée au Crest au cabaret Garden Palace.

Le **19 Mars** la dictée à la salle polyvalente a permis la participation de plusieurs personnes. Selon les résultats certaines iront à la suite des sélections.

Avec le concert des chorales le **30 mars**, nous avons apprécié de belles voix et partager quelques douceurs à la fin.

Comme chaque année, les jardiniers du club ont proposé une variété de tomates et diverses fleurs et plantes aromatiques, installées sous un barnum dans la cour de la salle polyvalente où se tenaient les expositions de toutes sortes, loteries, confitures, objets manuels, une belle journée.



Le **04 Juillet** nous sommes partis en direction de la Saône et Loire à Charlieu.

Visite de la fabrique de pralins, déjeuner au restaurant de l'abbaye, et d'une balade sur le canal. Tous les participants ont apprécié la journée. Nous avons décidé des journées de convivialité les jeudis pour meubler les mois d'hiver.



Mme BALLY nous explique l'organisation du téléthon pour le **06 Décembre**.

En novembre nous souhaitons les anniversaires et organisons le repas de fin d'année au restaurant de TREBAN.

Décembre termine l'année avec les bûches de Noël en souhaitant se retrouver tous ensemble pour 2026.

La Pétanque



Téléthon





UNRPA



Mam o' comme 3 pom'



Entre Deux



Club de l'amitié



LA MAM Ô COMME 3 POM'

La Mam ô comme 3 pom' a fêté ses 1 an d'ouverture

Le 4 novembre dernier. Notre projet d'accueil consiste à guider chaque enfant dans l'acquisition progressive de son autonomie, ainsi nous leur permettons une intégration plus facile en école maternelle.

Tout ceci grâce à la vie en collectivité à la MAM et aux apprentissages du partage, etc.

Avec huit enfants au quotidien, beaucoup d'affinités se créent entre eux et de merveilleux souvenirs !

L'éveil à la nature fait partie de notre projet. Nos balades quotidiennes, nos plantations, nos bricolages sont très appréciés des enfants et des parents.

Ensuite, à l'occasion du carnaval au mois de mars, nous sommes sorties dans le bourg de Treban à la rencontre des commerçants et habitants de la commune. Les enfants déguisés ont pu partager un moment joyeux avec des confettis...

À partir du mois de juillet, nous pouvons profiter de deux animations par mois à Treban avec le Relais Petite Enfance qui est un service gratuit de la communauté de communes du Bocage Bourbonnais.

Ces animations permettent de se retrouver entre assistantes maternelles du secteur, de découvrir d'autres activités et d'autres enfants.

Durant cette année, nous avons entièrement aménagé notre espace extérieur avec l'installation d'une aire de jeux et cabane en bois ainsi que deux carrés potagers.

Au printemps nous avons fait nos premières plantations avec les enfants.

Tomates, courgettes, potimarrons, butternuts, fraises, framboises ont pu être récoltés tous ensemble.





Pour finir, la Mam ô comme 3 pom' est une association loi 1901, nous organisons deux ventes associatives par an, une pour Pâques et une autre autour de septembre/octobre.

Les bénéfices de ces ventes permettent de faire des cadeaux de Noël, de renouveler les jeux ou d'offrir une sortie, un spectacle aux enfants.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos parents employeurs, leurs familles, leurs amis et les habitants de la commune de participer activement lors de ces ventes !

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page

Facebook : mam o comme 3 pom' ou nous publions toutes nos aventures !

Parlez-en autour de vous ! La meilleure publicité, c'est le bouche à oreille !

Des places seront disponibles pour garder des enfants l'année prochaine.

Pour nous contacter : **Mme BERTHON FIE-VET Gaelle, présidente de l'association : 06-79-71-48-02 ou 04-63-06-07-19**



Inauguration de la MAM



La MAM ô comme 3 pommes gérée par 2 assistantes maternelles : Mesdames CHATARD Céline et BERTHON Gaelle a ouvert ses portes le 04 Novembre 2024

L'inauguration a eu lieu le 27 Septembre 2025
La cérémonie a commencé par la coupe du ruban bleu blanc rouge. Après la visite de la MAM, tout le monde se retrouvait ensuite à la salle polyvalente pour les discours en présence de nombreuses personnalités* et représentants des organismes qui ont délivré les subventions.

L'investissement global s'élève à 321 298 € HT
En présence :

Du secrétaire général de la préfecture de l'Allier Mr MAUREL Olivier
Messieurs les sénateurs : MALHURET Claude et ROJOUAN Bruno

Monsieur le député : MONNET Yannick

Monsieur le vice -président du département : MARIDET Fabrice

Monsieur le conseiller départemental et président de la communauté de communes : DUMONT Jean-Marc.

Madame la conseillère départementale : LACARIN Marie-Françoise

Madame la Présidente du Conseil d'administration de la Caf de l'Allier : ROUSSAT Anne
Conseil d'administration de la MSA : Monsieur VILLEDEY Xavier

Les maires des communes environnantes.
Et les représentants des diverses associations de la commune.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité



Commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre 2025



La population a été conviée à ces cérémonies. Lors de ces commémorations, des gerbes ont été déposées au monument aux morts en mémoire des soldats tombés pendant les guerres de 14-18 et 39-45 et après un moment de recueillement Monsieur le Maire, Yann JUTIER, a

lu les messages du ministre des armées. Toutes les cérémonies se sont clôturées par un vin d'honneur.



Fleurissement de la commune

Les fleurs proviennent des ETS THIERRY LURAT horticulteur.
Félicitations à nos employés communaux pour

toutes les plantations ainsi que de l'entretien de la commune.
Coût du fleurissement : 1357€ TTC



Respect de l'espace public

Pour rappel, les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées doivent être régulièrement entretenues et taillées afin de respecter l'espace public et ses usagers. Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbre ne doit pas dépasser la limite de propriété et ne doit pas s'étendre sur le domaine public. La hauteur est limitée à 2 mètres.

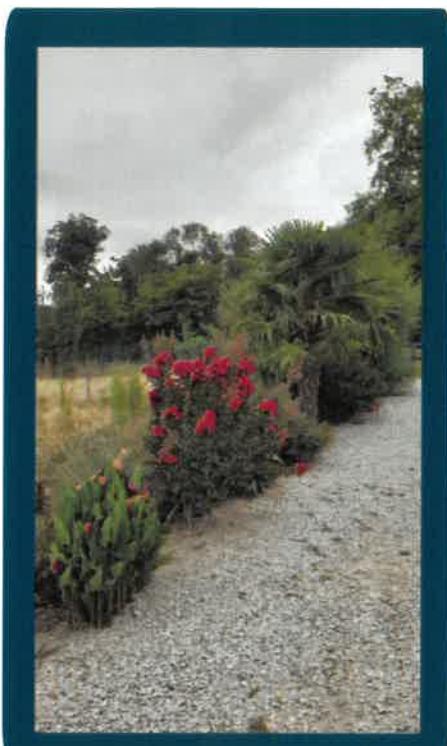
IL EST DEMANDÉ DE TAILLER LES HAIES AFIN DE NE PAS GENER LES USAGERS DE L'ESPACE PUBLIC.





Maisons fleuries

Madame MARTINECK
Madame BALLY
Madame MASSERET
Suzanne
Madame PARAN



Fermes fleuries

Monsieur FAYARD
Madame JUTIER
Madame MASSERET
Emilienne



Téléthon samedi 6 Décembre

Record battu ! Treban, petit village de moins de 400 habitants a terminé son 23 ème Téléthon. Il aura permis aux habitants de Treban et des communes avoisinantes de se rencontrer et de passer une très bonne journée. C'est aussi ça le Téléthon en France, une mobilisation populaire, un élan de solidarité de plusieurs millions de participants qui donne à l'AFM le moyen de mener le combat contre les maladies et de financer des projets de recherche sur des maladies génétiques rares.

Ce soir, pour la deuxième fois nous avons l'honneur d'avoir parmi nous Monsieur Champagnat, coordinateur du téléthon de l'Allier et son équipe (12 personnes) qui sont venus partager notre très bon pot au feu préparé par Gilles comme d'habitude. Les légumes ont tous été fournis par des jardiniers de la commune à savoir Patrick, André et Maurice, Jean-Luc, Louis, Alain de Saint-Pourçain, Robert et Christiane. Un grand merci à eux. Un merci aussi à notre maire et sa municipalité qui nous aident dans cette manifestation.

Un autre très grand merci va à Philippe qui a fourni farine pour le pain, les brioches, les pompes aux grattons, les pâtés à la viande et mis son laboratoire à disposition de Gilles et son équipe à savoir Florian et Serge. Serge qui bien qu'en retraite n'a pas voulu manquer cette journée d'amitié et de convivialité pour aider son ancien collègue Gilles. Sans eux le Téléthon de Treban ne serait pas ce Téléthon. Tous les trois méritent bien nos applaudissements.

Mes remerciements vont aussi à Gaétan qui a convoqué parents et amis avec leur 4x4 pour nous faire découvrir le bocage trebannais sur un circuit d'une dizaine de kilomètres, à Mickael, pompier professionnel qui nous a montré comment faire les premiers gestes de survie en attendant les premiers secours.

Je suis heureuse de pouvoir adresser un remerciement particulier à mes collègues et amies du club de l'amitié qui m'ont aidée avant et pendant cette journée. Un merci

à Roselyne qui comme tous les ans a offert un tableau représentant une nature morte et à Danielle de Contigny qui a donné la tapisserie représentant « la liseuse de Fragonard » ces deux lots ont été mis en tombola.

Merci aussi à la ferme Martel de Meillard qui a donné les œufs (200) pour les brioches, les pompes aux grattons et pâtés à la viande, à la boucherie Berger de Neuilly le Réal (les connaissances servent) pour le don des grattons et saindoux qui ont servi à la fabrication des pompes, à Intermarché de la Madeleine de Moulins qui a fait un prix pour l'achat de la viande du pot au feu et des pâtés.

Merci aussi à la pétanque, à l'association ensemble et solidaires à l'étang du chapitre qui ont donné un chèque pour la participation à l'achat du pot au feu. Un merci aussi aux bénévoles du conseil municipal et du comité des fêtes qui vous ont servi le repas de ce soir

Devant votre assiette vous avez un marque-place réalisé par Marcel, un adhérent du club de l'amitié qui a voulu que vous gardiez un petit souvenir de cette journée qui fait appel chaque année à votre générosité.

Grâce à la vente de tous les produits fabriqués sur place et mis en vente ainsi que les différentes tombolas, les tricots, les confitures, les décorations de Noël, la vente d'enveloppes gagnantes, la buvette, le repas de ce soir et les chèques de dons nous arrivons à la somme de 6492 euros

Cette belle mais modeste somme va aller grossir la caisse du Téléthon et ainsi faire avancer la recherche et permettre de guérir certaines maladies.

La générosité et la convivialité ont brillé dans notre petit village.

Nous pouvons être fiers d'avoir participé depuis 23 ans à cette mobilisation unique au monde et de donner les moyens de mener le combat contre la maladie. Encore merci à tous et bonne fin de soirée à tous.



Repas CCAS

Le 19 Octobre 2025, le traditionnel repas de la commune a réuni une soixantaine de personnes de plus de 65 ans. L'auberge du Bocage a préparé le repas qui a été servi par les membres du conseil municipal. JL Services a animé l'après-midi.

Des colis réservés aux personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu se déplacer ou hospitalisés, seront distribués pendant la période de Noël.



Retraite Sportive du Montet

Vous avez 50 ans et même plus ?

Des activités sportives développant les capacités d'équilibre, d'adresse, de mémorisation, de concentration, de coordination vous intéressent ?

Venez nous rejoindre à la retraite sportive du pays du Montet

Voici nos activités, pour nombre de celles-ci, possibilité de covoiturage.

Pour tous renseignements, téléphoner au
04.70.47.10.53 **Président Monsieur**
CHARBONNIER Serge.

Pétanque :

Les mardis à 14h30 au Theil
riques :

Les mardis, cours de 17h15 à 19h, salle du Temps libre à Tronget.

Aquagym :

Thermes de Bourbon l'Archambault. Séance du lundi au vendredi ; à 17h15 et à 16h d'avril à novembre.

Atelier Peinture : Les mardis à 14h30 salle des fêtes du Montet

- Activ' mémoire les mardis de 10h à 11h salle des fêtes de Rocles

- Mémoire en éveil les lundis de 14h à 16h salle de la mairie du Montet

- Swin golf les lundis à 14h30 salle des fêtes de Deux chaises

- Tir à l'arc les lundis de 17h à 18h30 et les jeudis de 17h à 18h30 au gymnase de Tronget

Aquagym Cosne : les jeudis de 15h45 dans l'eau, covoiturage à 15h15, départ route de Cosne, en face de la salle des fêtes du Montet.

Randonnées : - Grande randonnée (12km) les mercredis, rendez-vous à 8h30 devant la salle des fêtes de Tronget

- Petite randonnée (7km) et randonnées promenade (3km) les vendredis. Rendez-vous à 9h30, devant la salle des fêtes de Tronget.

Dances country, danses en ligne, danses folklo-

Informations diverses

ASSISTANTE SOCIALE (Madame MATHE)

04 70 67 03 04 06 73 64 16 36

LA POSTE



MEDECIN DE GARDE

(le soir, week-end et jour férié)

Besoin de joindre un médecin le soir à partir de 19h, le week-end et les jours fériés ?

VOUS SOUFFREZ D'UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI NE PEUT PAS ATTENDRE L'OUVERTURE DES CABINETS MÉDICAUX

Ayez le bon réflexe,
→ avant de vous déplacer aux urgences :appelez le centre de régulation, en composant le **15** ou le **04.70.48.57.87**

Un assistant de régulation transmet votre appel au médecin régulateur qui vous oriente selon votre état de santé :

JE REÇOIS DES CONSEILS MÉDICAUX

SI URGENCE, JE SUIS PRIS EN CHARGE PAR LES SECOURS

DEFIBRILLATEUR

un défibrillateur est disponible 2 rue de Saint-Pourçain (à côté de l'épicerie.)



Vous accueille :

Les LUNDIS, MARDIS, JEUDIS, VENDREDIS de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h30

FERMETURE LE MERCREDI ET SAMEDI

France SERVICES

Aide dans vos démarches administratives.



Proche de vous au quotidien

Demandes de cartes grises, Permis de conduire, Actes administratifs divers (dossiers retraite, Actualisation pôle emploi, ...), accès aux services CPAM, CARSAT.

Sur rendez-vous au 04 70 47 37 76 ou au 07 61 29 66 97

Une permanence est assurée à la mairie de Treban, les deuxièmes vendredis du mois, de 9h à 12h.

Vendredi 10 Janvier 2025 ; Vendredi 14 Février 2025 ; Vendredi 14 Mars 2025 ; Vendredi 11 Avril 2025 ; Vendredi 9 Mai 2025 ; Vendredi 13 Juin 2025 ; Vendredi 11 Juillet 2025 ; Vendredi 8 Août 2025 ; Vendredi 12 Septembre 2025 ; Vendredi 10 Octobre 2025 ; Vendredi 14 Novembre 2025 et Vendredi 12 Décembre 2025.

CORRESPONDANT LA MONTAGNE :

Monsieur Philippe PRAT
Tél : 06 09 35 24 05

PAIEMENT à PROXIMITÉ :

Rendez-vous chez votre buraliste agréé
affichant ce logo



Depuis Juillet 2020, il est désormais possible pour les usagers de payer leurs factures de cantine, de crèche, d'hôpital, d'amendes ou d'impôts en espèces ou en carte bancaire dans les bureaux de tabac partenaires. Le département de l'Allier dispose de 86 points de paiement de proximité répartis sur l'ensemble du territoire. Sur notre commune l'épicerie est agréée pour ce type de paiement.

CHANGEMENTS ADMINISTRATIFS :

La mairie de Treban ne peut plus faire faire de demandes de documents d'identité. Il faut se rendre dans une mairie habilitée « biométrique ». La mairie de Treban ne peut que fournir les formulaires. Les mairies habilitées les plus proches sont Saint-Pourçain sur Sioule, Montmarault et Bourbon l'Archambault.

Pour toute information, nous vous conseillons de consulter le site : www.allier.gouv.fr mais faites attention aux sites frauduleux qui vous demandent de l'argent.

En ce qui concerne les cartes grises, la mairie ne peut plus faire de demandes. Il vous appartiendra de négocier avec votre garagiste quand

vous achetez un véhicule neuf et de faire la demande sur internet quand vous achetez un véhicule d'occasion. Avant de faire votre achat, il est vivement conseillé de vous renseigner sur le site <https://ants.gouv.fr>.

Ici aussi, attention aux arnaques car beaucoup de sites proposent des services payants.

Par contre depuis le 06/11/2017, la mairie est habilitée à recevoir les PACS (pacte civil de solidarité). Elle peut établir les conventions simples. Dès que vous souhaitez que cette convention comporte un lien particulier avec le patrimoine ou l'héritage, seul le notaire peut établir cette convention.

TARIFS LOCATIONS DIVERSES :

Salle polyvalente :

Pour un week-end :

140€ pour les habitants de la commune

180€ pour les « extérieurs »

Pour une location journalière :

60€ pour les habitants de la commune

80€ pour les « extérieurs »

Dans ce cadre, la location de la vaisselle sera facturée 20€.

Pour toutes les locations, un chèque de caution de 300€ sera demandé le jour de la remise des clés.

Un contrat sera signé entre la mairie et le locataire. Un état des lieux sera fait avant et après la location, y compris pour la vaisselle.

La vaisselle cassée sera facturée.

Salle des associations :

50 € le week-end pour les habitants et les extérieurs

Caution 300€

Les associations de la commune sont prioritaires

Location tables et bancs :

2€ pour une table et 2 bancs

Location buvette :

30€ pour 6 mètres et 60€ pour 12 mètres

ORDURES MÉNAGÈRES :

Les ordures ménagères sont ramassées les mardis matin une semaine sur deux en alternances avec les poubelles jaunes.

(Voir calendrier)

Le sictom propose une pénalité pour défaut de tri d'un montant de 50 € par maisons approuvé par le syndicat.

Point tri :

• Colloones pour le verre :

- Vers le stade
- Vers la salle polyvalente
- Chemin Rabouillère
- Chemin Lallue
- Chemin la Chassagne
- Chemin des gattes

• Pour les vêtements usagés :

- Vers le stade
- Parking salle polyvalente

• Piles :

- Vers le stade
- Vers la salle polyvalente

A partir du 2 Janvier 2025 de nouveaux horaires seront appliqués dans nos déchetteries valable toute l'année

DECHETTERIE

rue du silo

03240 TRONGET

06 73 67 36 73

Ouverture : Mardi, Mercredi, samedi 8h30-12h00
Jeudi et vendredi 13h30-17h00

DECHETTERIE

2 chemin de gravière

03500 MONETAY SUR ALLIER

06 73 67 36 73

Ouverture : Mardi, Mercredi, Samedi 13h30-17h00
Jeudi et vendredi 8h30-12h00

Fermée le dimanche, lundi et jours fériés.

COLLECTE ENCOMBRANTS-ÉPAVES 2026

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès du verre matin.

Les encombrants, qu'est-ce que c'est ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille
 - >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
 - >> Ferraillés diverses
 - >> Bidons et pots métalliques VIDES
 - >> Chaudières, poêles à bois
 - >> Grillage, fils de fer et barbelés
 - >> Sommiers, matelas à ressorts
 - >> Mobilier métalliques et feuillages métalliques sans vitrage

- Équipements électriques et électroniques
 - >> Frigos, cuiseuses, lave-linge, lave-vaisselle, micro-ondes, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers
 - >> Moteurs, remorques, vélos, scooters, trottinettes, mini-tracteur, motoculteurs, pneus vétérins sur jantes...

Consignes

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, un-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, pas enclavé, non appuyé contre un arbre et sans danger pour le collecteur. On dépose **IMPÉRATIVEMENT** contre la veille de la collecte.



A TREBAN,
les encombrants et épaves automotrices seront
collectés

le jeudi 17 décembre 2026

Contacter votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire



Etes-vous sûr de veiller
les jeter ?
Associations, recyclerie, ou venez permettre
de donner une seconde vie à vos objets !

Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



JANVIER						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

MARS						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

MAI						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUILLET						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOUT						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

OCTOBRE						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

DÉCEMBRE						
L	M	W	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SAINT-SORINN = TREBAN

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Consignes

* La collecte s'effectue par une benne équipée d'une grue

* Les objets sont à sortir IMPÉRATIVEMENT la veille de la collecte

* Les objets doivent être déposés sur le domaine public

* Les objets ne doivent pas être déposés sous les lignes téléphoniques ou électriques, ni sous les arbres, ni trop près des murs afin de ne pas les abîmer

Objets collectés

Objets métalliques ou contenant de la ferraille

Matériaux agricoles, remorques, petits tracteurs, mobylettes, vélos, scooters, tondues, motoculteurs

Pneus de voiture sur jantes

Ferraillés diverses

Bidons et pots métalliques VIDES

Chaudières, poèles à bois

Grillage, fils de fer et barbelés

Sommiers, matelas à ressorts

Mobilier et fenêtres métalliques sans vitrage

Équipements électriques et électroniques

Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, écrans, ordinateurs...

...Liste non exhaustive...

En cas de doute, contactez le SICTOM Sud-Allier au 04 70 45 51 67 pour savoir si votre objet peut être collecté

Objets refusés

Mobilier en bois ou en plastique (tables, chaises, buffets...)

Si bon état, don aux associations ou recyclerie de Cusset silon déchetterie

Tout sanitaire en faïence

Cuves plastiques, tuyaux PVC...

Mobilier, fenêtres et portes avec vitrage

Pneus sans jante

Bois (troncs, souches, brancheages, palettes, portes)

Gravats

Batteries, bidons d'huile, pots de peinture non vidés

Déchetteries

Tiles, plaques bêtonnées

Déchetterie de Bayet, service payant

Matelas en mousse ou laine

Déchetteries

Sacs agricoles

Contactez la Chambre d'Agriculture

Bouteilles de gaz, bouteilles sous pression

A rapporter aux revendeurs

Caveaux

Octobre 2025

Dates à retenir en 2026

9 Janvier	Assemblée générale	Comité des fêtes
18 Janvier	Voeux de maire	MAIRIE
19 Janvier	Assemblée générale	Club amitié
10 Février	Assemblée générale+Repas	UNRPA
15 Mars	Elections municipales	MAIRIE
22 Mars	Election municipales	MAIRIE
5 Avril	Fête de pâques + Randonnées	CDF
11 Avril	Concours de Belote	UNRPA
1 ^{er} Mai	Concours en triplète mixte	Pétanque
8 Mai	Défilé	MAIRIE
9 Mai	Portes ouvertes	Club amitié
25 Mai	Concours en doublette	Pétanque
13 Juin	Soirée	Comités des fêtes
18 Juin	Concours fédéral	Pétanque
27 Juin	Concours des quatres communes	Pétanque
12 Septembre	Doublette mixte	Pétanque
15 Septembre	Voyage d'une journée	UNRPA
19 Septembre	Concert	Entre deux
18 Octobre	Repas du CCAS	Mairie
7 Novembre	Choucroute	Comité des fêtes
21 Novembre	Concours de belote	UNRPA
Décembre	Repas de fin d'année	UNRPA
5 Décembre	Téléthon	
17 Décembre	Encombrants	

